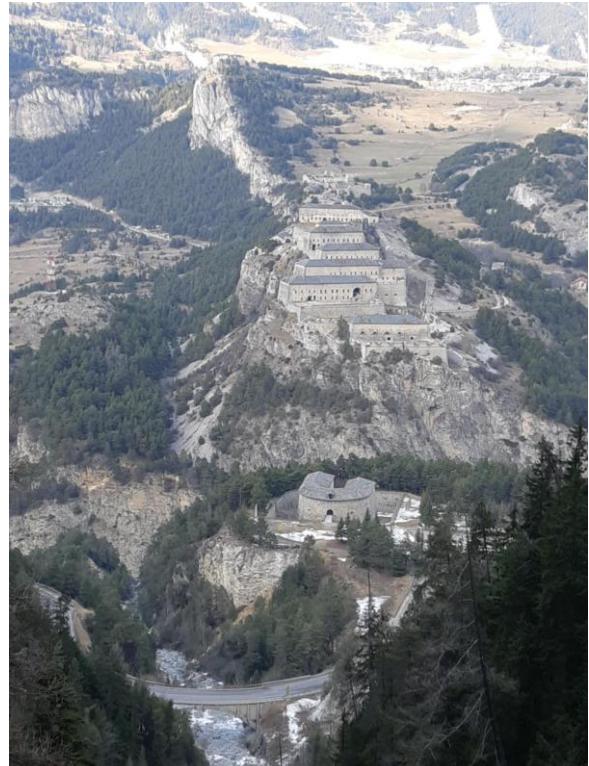


## 1. Contexte

Le sentier des Cascadelles est devenu incontournable pour tout randonneur tant par la beauté des paysages que son attrait au pied du fort de la Redoute Marie-Thérèse. C'est un sentier qui peut se pratiquer en toute saison, autant enneigé que fleuri et il est accessible à un large public. Toutefois, depuis plusieurs années, le sentier des Cascadelles, est devenu impraticable du fait de l'effondrement du Pont Sévèr, passerelle de bois permettant de franchir le ruisseau du Nant. De plus, le sentier comprend un autre point problématique, au niveau du secteur dit du "Ravin des Pâvots". Aussi, pour redonner l'attrait de ce sentier au randonneur et la poursuite d'une belle promesse de paysages, de biodiversités et d'aspects patrimoniaux et historiques, il convient de réhabiliter ce sentier en le sécurisant et en le revalorisant.



Le projet de réhabilitation du sentier des Cascadelles s'inscrit pleinement dans une démarche de diversification de l'offre touristique du territoire Haute Maurienne Vanoise, en parfaite cohérence avec la mesure 1 du programme FEDER : "favoriser le tourisme durable par la valorisation du patrimoine naturel et culturel et le renouvellement d'une offre touristique tout public". En effet, il s'agit de promouvoir et de développer une offre touristique durable, résiliente où le patrimoine de montagne est mis en valeur. Une attention particulière a été portée à la place prise par la biodiversité au sein de l'écosystème forestier, notamment avec la volonté marquée de protéger et de donner à découvrir l'espèce particulière qu'est le sabot de vénus, une magnifique plante vivace et protégée, de la famille des orchidées, visible sur le sentier des Cascadelles.



Pour mener à bien ce projet, la Commune a conçu un projet de sentier d'interprétation des cascadelles.

## **2. Consistance des Travaux réalisés**

Les travaux qui ont été réalisés sont les suivants :

**Phase 1 :** Commencement des travaux par la coupe des arbres par l'ONF

**Phase 2 :** Poursuite de la coupe des arbres, installation du chantier, travaux préparatoires, terrassements passerelle Pâivot, terrassements passerelle Pont Sévèr

**Phase 3 :** Poursuite de la phase 2 par les ancrages des passerelles Pâivot et Pont Sévèr, ouvrage en béton armé pour les deux passerelles

**Phase 4 :** Fourniture des câbles, fourniture et transports des pièces métalliques, travaux de sécurisation et de réhabilitation du sentier

**Phase 5 :** Montage des deux passerelles, travaux de valorisation touristico-pédagogique

**Phase 6 :** Mise en place d'une passerelle en bois, finition et vérification des travaux sur le sentier et les passerelles

**Phase 7 :** Sécurisation de la falaise

**Phase 8 :** Réception des travaux et ouverture au public



# AVRIEUX

SAVOIE



Totem de départ (à l'entrée du fort).



Passerelle et ouvrage en béton armé.



Le Sabot de Vénus valorisé.



Passerelle et ouvrage en béton armé.



Valorisation pédagogique du sentier et des paysages alentours et histoire du sentier.





Préservation des espèces protégées par des supports pédagogiques et des mises en défens.

Inauguration du sentier des Cascadelles :





# AVRIEUX

SAVOIE







# AVRIEUX

SAVOIE





# AVRIEUX

SAVOIE





# AVRIEUX

SAVOIE

